SUEZ RV Ile de France Commission de Suivi de Site (CSS)

ISDND, Isles-les-Meldeuses

Bilan de l'activité 2019

20 Janvier 2021



Sommaire

Présentation de l'installation,

Bilan de l'activité 2019

Gestion des biogaz

Gestion des lixiviats

Gestion des eaux

Contrôle des niveaux sonores

Travaux 2019

Projets 2020-2021

Futurs projets de développement





Situation administrative

Arrêté Préfectoral n° 04 DAI 2 IC 028 du 27 janvier 2004 règlementant le centre de stockage de déchets non dangereux situé sur les communes d'Isles-les-Meldeuses et de Tancrou:
Arrêté complémentaire du 30 janvier 2004, ampliation de l'arrêté N° 04 DAI 2 IC 028
Arrêté préfectoral n°04 DAI 2 IC 342 du 18 novembre 2004 imposant les prescriptions complémentaires pour l'exploitation du centre de stockage de déchets non dangereux sur les effluents.
Arrêté préfectoral n°05 DAIDD IC 076 du 29 novembre 2005 imposant les prescriptions complémentaires d'exploitation du centre de stockage de déchets non dangereux sur le volume de stockage et la durée de stockage.
Arrêté préfectoral n° 07 DAIDD IC 283 du 08 novembre 2007 imposant les prescriptions complémentaires d'exploitation du centre de stockage de déchets non dangereux sur la confection des barrières passives et les registres d'apports.
Arrêté préfectoral n°09 DAIDD IC 366 du 21 décembre 2009 imposant les prescriptions complémentaires pour l'exploitation du centre de stockage de déchets non dangereux sur la recherche de substances dangereuses dans les eaux.
Arrêté préfectoral n°11 DRIEE 83 du 02 aout 2011 concernant la nomenclature des installations classées,
Arrêté préféctoral n° 2018/DRIEE/UD77/051 du 27 juin 2018 imposant les prescriptions complémentaires pour l'exploitation du centre de stockage de déchets non dangereux sur l'exploitation du casier 4.



Situation Géographique:

Le site se situe en Seine et Marne, sur les communes d'Îles-les-Meuleuses 77 440, de Tancrou et

d'Armentières-en-Brie.



Territory on Front Control Con

Horaires d'ouverture:

- Le site est ouvert de 7h30 à 16h00 du lundi au vendredi et de 7h00 à 12h00 le samedi.
- La réception des déchets est continue sur les horaires d'ouverture. En dehors de ces horaires, aucune activité d'exploitation n'est réalisée.

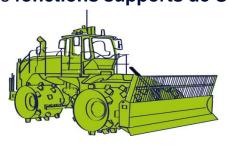


<u>Présentation des moyens humains et matériels:</u>

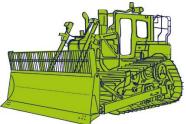
☐ Mo	Moyens humains :		
☐ 12 s	alariés :		
	Un responsable de sites,		
	Un responsable d'exploitation,		
	Un chef d'équipe,		
	Deux assistants d'exploitation assurant le contrôle, la pesée et l'enregistrement des apports,		
	Cinq conducteurs d'engins,		
	Un agent de quai,		
	Un technicien en charge des installations de traitement des effluents		

Le site bénéficie également du soutien des fonctions supports de SUEZ RV ldF.

■ Moyens matériels : □ 3 Compacteurs, □ 2 Chargeuses à chenilles, □ 1 Bulldozer, □ 1 Tracteur, □ 1 Chariot télescopique, □ 1 Chariot à fourches, □ 1 Camion d'intervention incendie, □ 1 Aspiratrice de voirie









Certification:

Définition de la certification ISO 14 001 : 🕖
Présentation de la norme :
Crée par International Organization for Standardization (ISO), la norme iso 14001 est une
norme appliquée aux systèmes de management environnemental pour répondre aux
préoccupations environnementales des consommateurs.
Cette norme définit les éléments caractéristiques d'un système de gestion efficace et
écologique de l'entreprise.
Cartification du site :

- Le site a intégré une démarche de certification du Système de Management Environnemental,
- Le site est certifié ISO 14 001 depuis 2004,
- Renouvellement de la certification le 21/06/2018





Présentation de l'Installation Plan du site Entrée Casier 1 Unité de valorisation énergétique Casier 2 Unité de traitement des Lixiviats Casier 4 Casier 3 Sous-casier Quai de vidage Sous-casiers 100 m: en exploitation Sous-casier N°7 Nord: Ancienne carrière de sablon



Présentation de la zone d'exploitation – casier 3







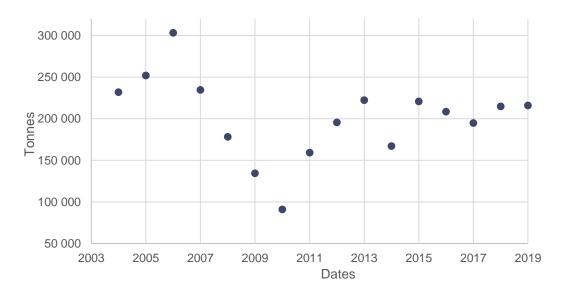
Évolution des tonnages annuels :

Année	OM	DIB/Inerte	Total
2004	36 096	195 865	231 961
2005	66 778	185 192	251 970
2006	108 052	195 373	303 425
2007	87 277	147 422	234 699
2008	16 958	161 315	178 273
2009	7 521	127 017	134 538
2010	592	90 428	91 020
2011	1 951	157 367	159 318
2012	0	195 596	195 596
2013	201	222 165	222 366
2014	381	166 724	167 105
2015	10 824	210 053	220 877
2016	8 013	200 526	208 539
2017	11 964	182 913	194 877
2018	13 596	201 314	214 910
2019	21 272	194 765	216 037

Soit:

☐ 3 010 601 Tonnes depuis 2004

Evolution des tonnages du site au court du temps



Répartitions des tonnages 2019

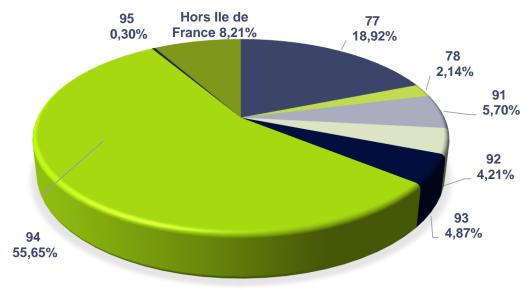
Type de déchets	Tonnages	%
ОМ	21 272	9,8%
DAE	87 688	40,6%
RBA	197	0,1%
REFUS DE TRI DAE	27 413	12,7%
MATIERES MINERALES	79 469	36,8%
TOTAL GENERAL	216 038	



Répartition géographique des apports

Départements		2019 (%)
Seine et Marne	77	18,92%
Yvelines	78	2,14%
Essonne	91	5,70%
Haut de Seine	92	4,21%
Seine Saint Denis	93	4,87%
Val de Marne	94	55,65%
Val d'Oise	95	0,30%
Hors lle de France		8,21%

RÉPARTITION DES APPORTS





Contrôles des apports :

- Contrôles de non radioactivité :
- Réalisé à l'aide de deux détecteurs placés en amont du pont bascule,
- Réglage sensibilité à 3 fois le Bruit de fond,
- Un déclenchement le 28 mai. Le déchet après isolement a été évacué par l'ANDRA.
- Contrôle de la conformité des apport des apports :
- Les contrôles administratifs sont effectués à l'accueil et les contrôles matières sont réalisés au niveau du quai par un agent qualifié,
- 201 non conformités constatées sur l'année,
- Les déchets non-conformes sont principalement des pneus (185, des déchets souillés de peinture, des Déchets des Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) ou des fusées de détresse (16).
- ☐ 32 refus liés à l'absence de Certificats d'Acceptation Préalable

	Nombre d'apports comportant des déchets non conformes
Janvier	13
Février	11
Mars	16
Avril	19
Mai	9
Juin	20
Juillet	13
Août	20
Septembre	14
Octobre	42
Novembre	13
Décembre	11
Nb	201

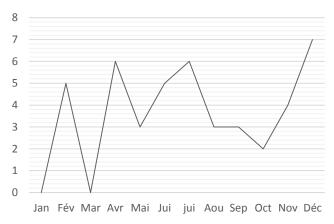


Évènements sur l'année :

- Accidents du travail :
- Aucun accident du travail avec arrêt pour l'année 2019.
- Plaintes :
- 44 plaintes enregistrées, dont 95% émanent de 2 riverains
- Liées à la problématique d'odeurs.



Evolution du nombre de plaintes

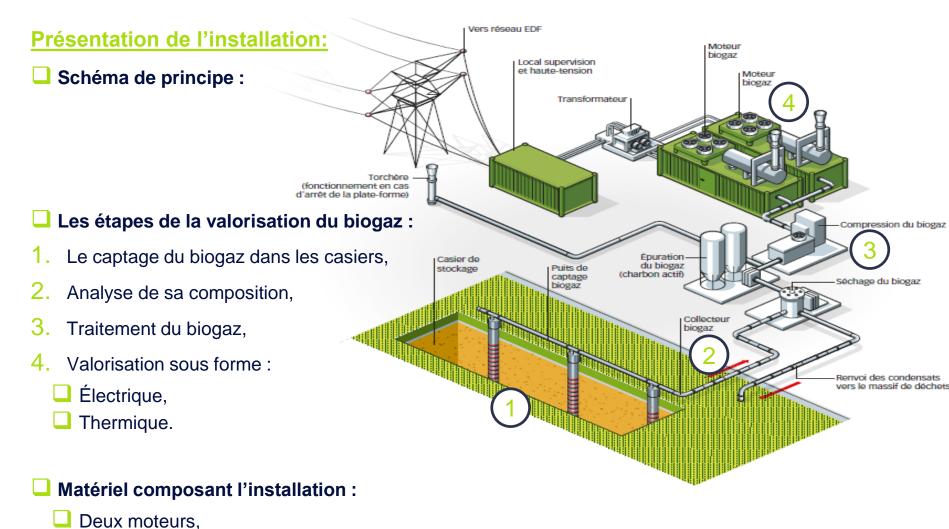


Départs de feu :

5 départs de feu sur l'année (3 en aout, 1 en septembre, 1 en octobre) pendant l'exploitation, liés à la présence de batterie et maitrisés par les moyens du site.









Une torchère.

Une unité de valorisation thermique (ou biochaude),

Valorisation électrique :

- Présentation des moteurs:
 - Deux moteurs de 800 kW mise en service en Décembre 2016, en remplacement des précédents moteurs.
 - Consommation maximale de 800 m³/h de méthane.
 - Tableau de synthèse de fonctionnement des moteurs sur l'année :

Paramètres	2019
Heures de fonctionnement (H)	15 741
Electricité produite (MWh)	10 049
Volume de biogaz valorisé électriquement (Nm3)	6 056 462

- C'est ainsi que prêt de 6 056 462 Nm³ de biogaz, pour une production électrique de 10 049 MW/h ont été valorisés électriquement.
- Synthèse des analyses hebdomadaires internes du biogaz consommé par les moteurs:

	CH₄	CO ₂	O ₂	H ₂ O	H ₂	H₂S
Moyenne	48%	40%	1%	99%	550 ppm	77 ppm



Valorisation électrique :

La production électrique du site équivaut à une production permettant l'alimentation en élec	tricité
d'environ 2250 foyers.	

Soit la consommation des foyers des communes d'Isles-Les-Meldeuses, Tancrou, Armentières-en-Brie, Mary sur Marne et Congis sur Thérouanne



Valorisation thermique:

Présentation de l'unité de valorisation thermique (ou biochauc	le) :
Une chaudière de 800 KW thermique,	
Consommation maximale de 1800 m³/h de méthane.	

	Complète l'apport er	n calories de la station (de traitement des lixiviats,
--	----------------------	----------------------------	------------------------------

Tableau de synthèse du fonctionnement de la valoris	ation thermique:
---	------------------

Valorisation thermique hors cogénération (Nm³)		Valorisation thermique via cogénération (MW/TH)	
TOTAL	9 266 837	9 794	

☐ L'unité a permis de valoriser 9 266 837 Nm³ de biogaz hors cogénération et de générer 9 794 MW/TH dans le cadre de la valorisation thermique.

☐ Synthèse de fonctionnement :

Des analyses hebdomadaires sont réalisées en interne

Données Synthèse annuell	
CH4	32 %
CO2	30 %
O2	5 %



Traitement des gaz:

- Présentation de la torchère :
 - ☐ Maintien un traitement efficace des biogaz, en appoint des moteurs et de la biochaude,
 - Combustion des gaz à 900 °C,
 - Débit maximal de 2000 m³/h,
 - 496 heures de fonctionnement.





Contrôles des rejets atmosphériques :

Contrôles effectués par l'entreprise EUROPOLL

Synthèse des analyses des moteurs :

	Moteur 1	Moteur 2	Limites rejets		
	Concentrat	ion à 5 %O ₂	Arrêté 09/09/97 modifié		
NOx	442 mg/Nm ³	386 mg/Nm ³	525 mg/Nm ³		
Poussières	1,8 mg/Nm ³	3,0 mg/Nm ³	150 mg/Nm ³		
со	853 mg/Nm ³	775 mg/Nm ³	1200 mg/Nm ³		
COVNM	38 mg/Nm ³	37 mg/Nm ³	50 mg/Nm ³		

Synthèse des analyses de la biochaude :

	Biochaude	Limites rejets	
	Concentration à 11 %O ₂ Arrêté ministériel modifié		
SOx	17 mg/Nm ³	300 mg/Nm ³	
СО	53,0 mg/Nm ³	150 mg/Nm ³	

Synthèse des analyses de la torchère :

	Torchère GG 2000	Limites rejets	
	Concentration à 11 %O ₂	Arrêté 15/02/16 modifié	
CO en mg/Nm3	55,0 mg/Nm ³	150 mg/Nm ³	

Les résultats d'analyses respectent les limites règlementaires.



Gestion des lixiviats



Gestion des lixiviats

Présentation de l'unité de traitement:

- Chaque casier est indépendant hydrauliquement et est équipé de pompes.
- L'ensemble des lixiviats produits est traité sur le site.
- Les lixiviats pompés sont envoyés vers un bassin de stockage, puis vers un bassin biologique maintenu à une température d'environ 20°c avec les thermies des moteurs et de la biochaude, avant traitement par un évapo-concentrateur et par l'unité d'osmose inverse.



Evapo concentrateur



Unité d'osmose



L'osmose inverse est un procédé de filtration sous pression par membranes

Schéma de principe

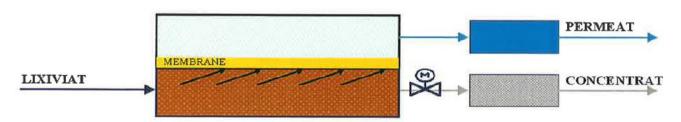


Schéma de modules

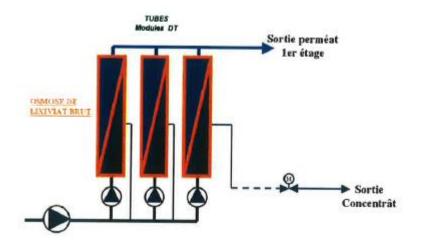
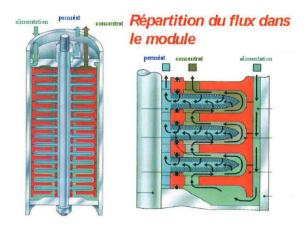


Schéma d'un module





Gestion des lixiviats

Présentation de la production de 2019:

Les lixiviats :

- Débit nominal de traitement : 47000 m³/an
- En 2019, 33 037 m³ de lixiviats ont été pompés sur les casiers du site,
- Une analyse générale des lixiviats est effectuée tous les deux mois et des mesures sont réalisées en continue afin de s'assurer de la compatibilité des lixiviats avec l'installation.



	Volume total traité en interne installation fixe (en m3)
Janvier	2 798
Février	2 358
Mars	3 113
Avril	3 060
Mai	2 402
Juin	2 187
Juillet	2 921
Août	2 531
Septembre	2 552
Octobre	3 013
Novembre	3 212
Décembre	2 890
Total	33 037

Les concentrats :

10 133 m³ de concentrats ont été produits,



Gestion des lixiviats

Présentation de la production de 2019:

L	es rejets en Marne :
	22 904 m³ de perméats traités par les unités de traitement des lixiviats du site ont été rejetés en Marne.
	Les rejets en Marne font l'objet d'un contrôle continu et d'analyse tous les deux mois par un organisme extérieur certifié (ICF Environnement).
	Un asservissement permet d'arrêter les rejets en cas de valeur de mesures anormales.
	Les analyses des rejets montrent une conformité sur l'ensemble des paramètres imposés sur l'Arrêté Préfectoral





Situation du site:

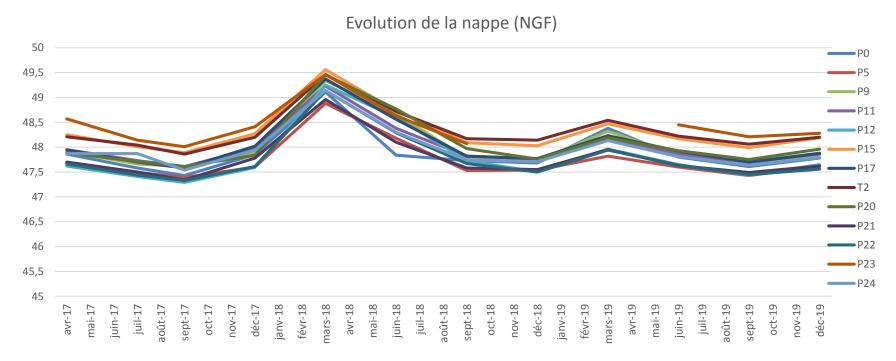
- Le site se trouve à proximité de la Marne, au dessus des nappes du Lutétien moyen et supérieur et de la nappe des sables de l'Yprésien.
- Un contrôle de la qualité des eaux est réalisé pour évaluer l'impact de l'activité, par le laboratoire indépendant ICF Environnement (reconnu COFRAC).
- Nature des contrôles :
- 🔲 Niveau de la nappe,
- Analyse des eaux souterraines par les piézomètres installés sur le site ou en périphérie,
- Analyse des eaux pluviales avant rejets.





Contrôle des eaux souterraines:

Mesures des niveaux de la nappe :

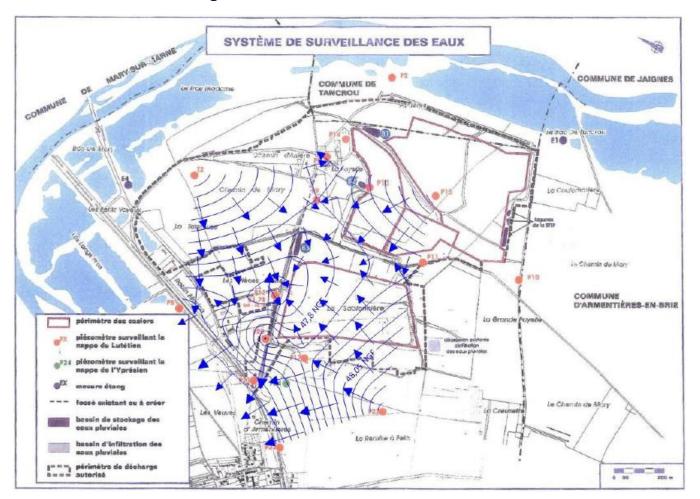


- Le contrôle du niveau de la nappe est réalisée à l'aide des piézomètres.
- Évolution du niveau entre 47,43 et 48,54 NGF (Nivellement Général de la France) en fonction des périodes et des piézomètres.
- L'augmentation du niveau de la nappe semble concomitante aux périodes d'inondations qui ont touchées la région lle de France fin janvier 2018



Contrôle des eaux souterraines:

Le sens global d'écoulement de la nappe au droit du site s'effectue globalement de l'Est vers l'Ouest, et du Nord vers le Sud, suivant le drainage de la marne.





Contrôle des eaux souterraines:

Plan de répartition des piézomètres : 14 piézomètres sont analysés au total.

Situation et référence des piézomètres			
Amont	P11		
Amont Nappe Yprésien	P23		
Aval ISDND	P0		
Aval ISDND	P9		
Aval ISDND	P12		
Aval ISDND	P15		
Aval ISDND	P17		
Aval	P2		
Aval	P5		
Aval	T2		
Latéral	P20		
Latéral	P21		
Latéral	P22		
Latéral Nappe Yprésien	P24		





Contrôle des eaux souterraines:

Ш	Les paramètres analysés sont comparés :
Ţ	aux valeurs entre l'amont et l'aval du site,
	aux valeurs de références de la circulaire du 23/10/2012 concernant la qualité des eaux
	brutes.



Contrôle de la qualité des eaux souterraines:

□ Résumé des analyses :
□ L'ensemble des paramètres mesurés est globalement stable par rapport aux précédentes campagnes et hormis quelques paramètres, sont inférieurs aux seuils de référence ou aux valeurs limites de quantification.
☐ Cette campagne confirme les fortes teneurs en calcium, potassium, magnésium et sodium sur l'ensemble des puits dont les puits en amont du site.
On constate un impact au droit et à l'aval des anciennes zone de stockage.

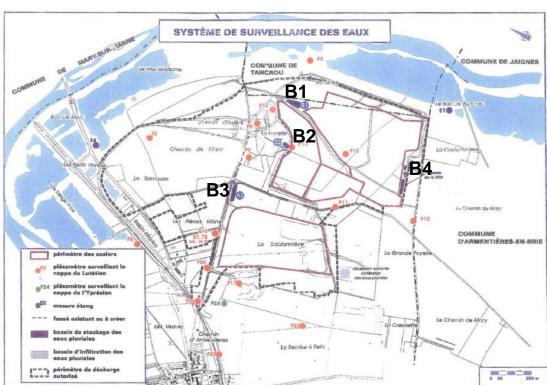


Contrôle des eaux pluviales:

- Les eaux pluviales (EP) sont récupérées sur quatre bassins.
- Conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral, les eaux sont analysées avant chaque rejets dans le milieu naturel.
- Sur l'ensemble de l'année 2019, les analyses pour les rejets sont conformes aux obligations de l'arrêté préfectoral.



Exemple d'un bassin d'eau pluviale



Contrôle des niveaux sonores



Contrôle des niveaux sonores

- Une étude de niveaux sonores a été réalisée.
- Des perturbations liées aux passages de trains et d'avions sont visibles sur les relevés du point R.

Point de mesures	Période de mesures	Bruit résiduel mesuré [dB(A)]	Bruit ambiant mesuré [dB(A)]	Emergence calculée [dB(A)]	Emergence réglementaire [dB(A)]	Conformité
R	Diurne	$L_{e0} = 48.0$	$L_{eq} = 49.0$	+ 1.0	≤+5	Conforme



Mesure de bruit au point R

Les mesures effectuées permettent de constater une conformité sur l'ensemble des points de mesures, inférieurs aux seuil de l'AP.

Point de mesures	Période de mesures	Bruit ambiant mesuré [dB(A)]	Objectif réglementaire [dB(A)]	Dépassement / objectif réglementaire [dB(A)]	Conformité
L1	Diurne	L _{eo} = 54,0	< 70	Nul	Conforme
L2	Diurne	L _{ee} = 45.0	< 70	Nul	Conforme
L3	Diurne	L _{eo} = 47.5	< 70	Nul	Conforme
L4	Diurne	L _{en} = 42,5	< 70	Nul	Conforme
L5	Diurne	L ₆₀ = 54,5	< 70	Nul	Conforme
L6	Diurne	L _{eq} = 42.5	≤ 70	Nul	Conforme







- ☐ Fin des travaux d'installation d'une membrane sur le casier N°3, débuté en T4 2018 :
 - Le rôle de cette membrane est d'étanchéifier le massif et de diriger le gaz vers les puits de captage.



Vue aérienne



Vue Latérale

Construction du casier 4A :

- Terrassement.
- Barrière de sécurité passive, argile à 10-9 sur 1 mètre d'épaisseur
- Barrière de sécurité active, composé d'un géo composite bentonique, d'une géomembrane PEHD de 2 mm d'épaisseur, et d'un géotextile de protection
- Matériaux drainants
- Casier réceptionné par la DRIEE le 17 janvier 2020



Mise en œuvre de la barrière de sécurité passive

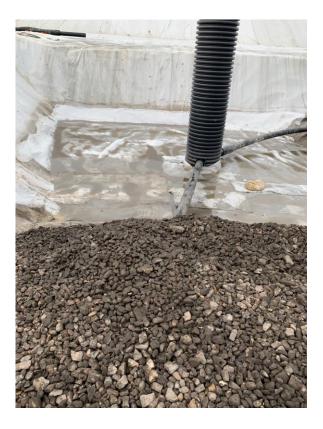


Mise en œuvre de la barrière de sécurité active





Mise en place des matériaux drainants



Puits de pompage des lixiviats



Construction de 2 bassins de condensats :

- Ces bassins de 3600 m3 unitaire, ont pour vocation de stocker les volumes de perméats traités, par les installations de traitement des lixiviats du site, conformément aux prescriptions de l'arrêté ministériel. Les contenus de ces bassins seront analysés avant leurs rejets en Marne
- Il reste à réaliser les travaux d'installation de pompage et de raccordement





- Station de traitement des lixiviats :
 - Augmentation de la capacité de traitement de 30% de 36000 m³ à 47000 m³
 - Installation d'une rangée de filtres supplémentaire





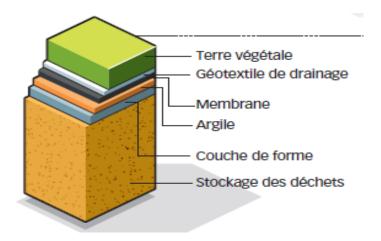
Projets 2020-2021



Projets 2020 - 2021

Couverture finale du casier N°3:

- Ces travaux de mise en place de la couverture finale sont prévus au 2ème semestre 2020 et se poursuivront en 2021
- Forage des puits de captation de biogaz et mise en place du réseau
- Tranchées de réinjection
- Mise en œuvre du complexe d'étanchéité et la couverture finale du casier.



Couverture finale du casier N°4 A:

Ces travaux de mise en place de la couverture finale et des réseaux biogaz et de réinjection, sont prévus lors de la fin d'exploitation de ce casier, au 1^{er} semestre 2021.



Projets 2020 - 2021

Travaux de terrassement du casier N°4:

Ces travaux sont planifiés pour le courant de l'année 2020 pour le casier 4 B et se poursuivront en 2021 pour les casiers 4 C et D



Plan d'implantation du casier N°4

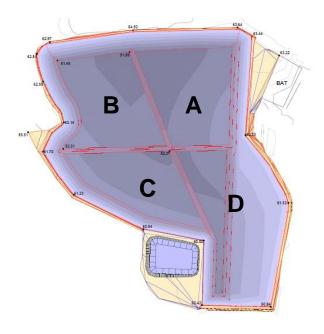


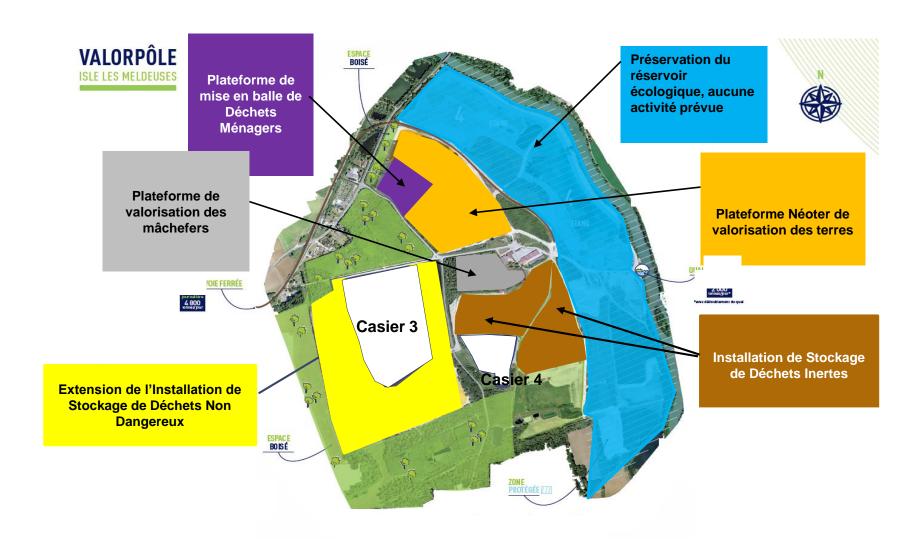
Schéma du casier N°4



Futurs projets de développement



Présentation des futurs projets du centre après l'exploitation du site actuel fin 2022 :





Merci de votre attention

